

LA BAFOUVILLE REBELLE

Newletters de la Fédération CNT des Activités Postales, du Courrier et des Télécommunications
18 avenue de Sierre 07200 Aubenas
tél. Répondeur : 06 52 93 90 88 E-Mail : fede.ptt@cnt-f.org

A tous les Postiers :

Riposte contre la politique de suppressions d'emplois et de casse du service public !

Face à l'offensive de La Poste qui multiplie les réorganisations partout en France afin de rattraper le temps perdu (pause dûe à la commission Kaspar), la contestation et les luttes gagnent de plus en plus de terrain.

Il n'y a qu'une forte mobilisation qui peut faire reculer La Poste

Les facteurs de **Pornic** (Loire-Atlantique), après cinq jours de grève, ont gagné 100 euros de prime, un CDI et le remplacement de deux retraités.

A **Cannes**, les collègues ont rejoint les facteurs(trices)du Cannet dans un mouvement de grève illimité pour empêcher les suppressions d'emploi : voici le témoignage de l'un d'eux : « Croyant pouvoir compter sur la volonté affichée ces derniers temps par la Direction de La Poste de vouloir améliorer les conditions de vie et de travail, le dialogue social, ils sont surpris de faire face à l'arrogance, au mépris et refus de négocier «sur» leurs revendications. Pour autant, leur volonté de faire respecter leurs droits, leur dignité est intacte. Ils continuent ce jour le mouvement en entendant bien pouvoir bénéficier d'un régime de travail digne, de quelques jours de repos par mois, sans pour autant devoir se les payer en acceptant la suppression de 2 tournées. Leur 1ère revendication : pouvoir faire correctement leur travail. »

A la PIC de **Lognes** (77), près de 75% de grévistes dans une grève illimitée débutée le 20 février.

A **Trilport** (77), les collègues luttent

contre un projet de délocalisation : « Les agents de la Poste de Trilport ont formé un collectif et se sont battus pendant près de deux ans contre des pratiques managériales indécentes et des heures supplémentaires non-payées. En décembre 2012 la direction nous annonce notre rattachement vers les locaux de Mareuil-Les-Meaux situés à 10 km avec pour but final de fermer le service de distribution de Trilport afin d'en revendre les locaux et dispatcher les agents en grande partie vers Mareuil, mais aussi Meaux et La Ferté Sous Jouarre. Puis, nous apprenons qu'il en sera de même pour les facteurs de Crécy-La-Chapelle, qui mécontents nous rejoignent et font désormais partie de notre collectif et se battent contre cette relocalisation à nos côtés. »

A **Rodez** les postiers du centre de distribution du courrier dénoncent la dégradation du service public et des conditions de travail : « Certaines tournées sont surchargées, les agents sont usés, fatigués. Six départs n'ont pas été remplacés et deux ou trois autres ne devraient pas l'être. »

A **Perpignan**, La Poste annonce la fermeture de la PIC : « Au commence-

ment, il était seulement question d'un nouvel emplacement du traitement de la publicité avec une vingtaine d'emploi concernés. Maintenant, soudainement, on nous annonce un plan de fermeture. On nous met devant le fait accompli, c'est une douche froide. »

A **Amboise-Chargé**, à la Boitardière, Les collègues demandent l'arrêt de la sécabilité en fin de semaine, où le courrier est plus important, le respect des tâches liées au poste (en évitant des remplacements par des personnes affectées à d'autres postes) et le paiement des dépassements horaires en cas de surcharge de travail due à cette sécabilité. Suite à un refus de facteurs d'assurer un surcroît de travail le 3 janvier, des sanctions ont été prises : les fonctionnaires ont eu une retenue d'une journée sur leur paie, et les privés un avertissement. La levée des sanctions fait partie des revendications. « Au-delà de la sécabilité, c'est un réel mal-être au travail qui est exprimé par les salariés grévistes, que ce soit sur le surplus de travail quotidien, le manque de reconnaissance, de respect, les publicités distribuées en zone rurale sans contrepartie, la détérioration de la qualité du service public »

A **Montrésor** (région Centre), "A Montrésor la direction met en place la "menace atomique" pour la réorganisation en cours : suppression de 2 tournées sur 11 (ENORME), perte de la pause de 20 minutes remplacée par une "pause méridienne" obligatoire (non payée) sans que soient mis en place les moyens de se restaurer («on devrait sans doute envisager de bouffer le midi, en pleine campagne, été comme hiver, dans nos bagnoles)» Si la direction prétend trouver des lieux de restauration (à voir) elle ne compte pas payer le temps nécessaire pour s'y rendre. Donc 45 minutes de pause méridienne moins 20 minutes de trajet (aller et retour) cela laisse 25 minutes pour se restaurer, si on ne se lave pas les mains et qu'on ne va pas pisser...

Ca c'est un vrai progrès sanitaire ! En fait on sait très bien que la direction envisage le fait que de nombreux facteurs ne prendront pas cette pause, continueront à distribuer et que ce sera tout bénéf pour La Poste (travail dissimulé). La solidarité des facteurs s'organise au niveau de la plaque.

Dans le **Val d'OISE**, créa-

tion d'une intersyndicale avec toutes les OS pour lutter contre les restructurations massives, grève commune Enseigne et courrier le 26 février.

Le DOTC 95 a annoncé la couleur. Malgré la forte mobilisation du 14 décembre, elle refuse de nous informer sur les teneurs précises de son projet, de consulter les instances et encore moins d'entamer des négociations sérieuses.

Le Centre de Tri Postal de Pontoise récemment transformé en PIC 95, devra fermer ses portes en 2014. Son trafic serait traité par la PIC de Paris Nord Gonesse. Une décision très lourde de conséquences pour le personnel !

Le DOTC du 95, complète la noirceur du tableau en annonçant la fermeture des sites de Cergy PDC, Cergy Axe majeur, Eragny PDC, St Ouen l'Aumône PDC pour les regrouper dans une super

plateforme située sur la Ville Nouvelle...par ailleurs Franconville et Eaubonne seront également fermés et rattachés à d'autres Centres .

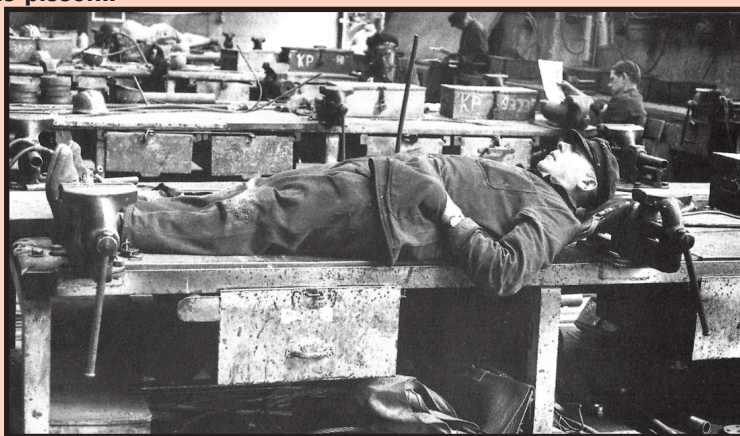
Dans le même temps, Le Directeur poursuit et amplifie les réorganisations des PDC et PPDC, annonce le redéploiement des TTF, prévoit la délocalisation de la Direction, ce qui fait craindre des menaces sur l'avenir de la DOTC elle même.

Et encore à **Paris**, à **Valbonne**, à **Tulle**, à **Bègles**...

Il n'y a pas de fatalité !

Face à cette casse :

Partout, dans tous nos services, rejoignons les salariés déjà en lutte, réunissons-nous et décidons ensemble, dans l'unité, des actions locales à mener.



«pause méridienne» sur le tas

La Poste met en place une politique antisyndicale et se montre de plus en plus répressive.

Face aux contestations La Poste passe en force et n'hésite pas à se débarrasser des contestataires au mépris des lois.

Ainsi il n'est pas rare de retrouver des syndicalistes passés en conseil de discipline pour des raisons fantaisistes :

Mohamed Yaqoubi, ce facteur de **Saint-Jean-de-Védas** très critique

devant la réorganisation de la distribution du courrier sur la plateforme, a fait l'objet d'un licenciement pour insubordination, le 22 octobre dernier. Cette décision lui a été notifiée par huissier à la prise de son service, en présence d'une dizaine de cadres de La Poste et de deux gendarmes. « Il y a

beaucoup de syndicalistes, de la CGT essentiellement, qui sont pénalisés ou sanctionnés à tort », affirme Bruno Gagne, le secrétaire départemental du syndicat. Depuis plusieurs mois, ce dernier dénonce "la surcharge de travail" liée à la réorganisation des tournées et l'impossibilité de boucler la distribution sans avoir recours aux heures supplémentaires, une situation confirmée par une enquête du CHSCT."Il est licencié pour avoir déclenché des démarches collectives sur cette question des heures supplémentaires, on est dans un système complètement fou".

Un cas significatif est le harcèlement à l'encontre d' **Aurélien Grasso**, facteur syndicaliste, pour s'être opposé aux réorganisations et à la délocalisation des facteurs du bureau de Poste de **Guyancourt** et **Montigny le Bretonneux** (78), ce qui perturbe le service rendu aux usagers et détériore les conditions de travail des postiers. Il a aussi défendu un jeune collègue contraint à la démission par la direction. Il a été licencié pour "propos inappropriés" (prise de parole "sans autorisation").

Ces licenciements sont emblématiques de la répression syndicale qui devient un élément omniprésent dans les relations de travail à La Poste. Faire taire les syndicalistes et les salariés qui troublent le climat serein nécessaire à la dérive libérale de ce grand Groupe Public est une conception bien particulière des relations sociales mises en place depuis de nombreuses années annulant de fait les effets du rapport Kaspar.

Nous exigeons le respect du droit syndical

et du droit d'expression des salariés

AUCUNE SANCTION !

PAS DE LICENCIEMENT !

LIBERTE SYNDICALE !

A **Versailles** La Direction d' Etablissement a, une nouvelle fois tenté de supprimer les panneaux d' expression syndicale de la CNT, peine perdue, les panneaux sont revenus

pour contacter un syndicat CNT, écrire à :

SYNDICAT CNT PTT 95
MAISON DES SYNDICATS
6 RUE DE LA CHAPELLE
95310 SAINT OUEN L AUMONE

CNT PTT 07
CENTRE COURRIER
07170 VILLENEUVE DE BERG

CNT PTT 75/Région Parisienne
33 RUE DES VIGNOLES
75020 PARIS

CNT PTT 66
HLM SAINT MATTHIEU
BP 90256 PERPIGNAN 66002
CEDEX

CNT PTT Région Centre
9 rue des Rosiers
37150 Epeigné les bois
sergemor@wanadoo.fr

CNT PTT 69
44 RUE BURDEAU
69001 LYON CEDEX

CNT PTT 29
BP 31507 29105 Quimper Cedex

CNT PTT 49 C/O L'Etincelle
26, rue Maillé 49100 Angers

CNT Activités postales, du courrier
et de la téléphonie Aquitaine
BP80099, 33704 mégnac cedex
Tél 06 02 34 06 29
aquitaine@ouvaton.org http://cnt-aquitaine.revulublog.com